

Nouméa, 14 octobre 2022

**CAHIER DES CHARGES ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE**  
**2023**

**THEMATIQUE 2 : GESTION ET DEVELOPPEMENT DE SON  
ACTIVITE**

« Coaching Qualité de vie au travail »

code : GDA 2.15

**Contexte de l'action :** Aujourd'hui les outils de développements personnels ont beaucoup à apporter au monde du travail et aident à mieux se diriger dans la vie professionnelle et personnelle.

**Arguments plateforme :** Il existe des outils de développement personnel pour gagner en confiance, développer l'estime de soi et la confiance en soi et ça marche, alors n'hésitez plus : objectif + de performance – de stress au quotidien.

**« Coaching QUALITE DE VIE au travail »**  
**code : GDA 2.15**

**Le public cible :**

- ✓ Tout professionnel de l'hôtellerie-restauration, du tourisme et des loisirs exerçant en province Sud

**Prérequis**

- ✓ Prestataires en activité

**Les objectifs généraux de la formation :**

- ✓ Appréhender des outils de connaissance de soi pour être plus à l'aise dans son travail et dans ses relations professionnelles et personnelles.

## Résultats attendus à l'issue de la formation

- ✓ À la suite d'un premier échange avec le coach, les outils et conseils répondront aux besoins identifiés : alléger sa charge mentale professionnelle, booster sa confiance en soi, mieux gérer son stress, atteindre plus facilement ses objectifs, être plus performant au quotidien ...

## Contraintes

- ✓ Prendre en compte les contraintes horaires, le rythme de travail et les modes d'apprentissage du participant.

## Organisation matérielle et logistique :

- ✓ Détailler les coûts logistiques éventuels : frais téléphoniques, accès à une plateforme en ligne ...
- ✓ Établir la proposition au prix unitaire du coût du coaching par participant

## Suivi et évaluations : l'organisme de formation assurera les modalités suivantes :

**Suivi** : un tableau de suivi et reporting des coachings en cours devra être transmis chaque fin de mois

### Évaluations :

- ✓ Une évaluation des attentes des stagiaires en amont de la formation
- ✓ Une évaluation des savoirs et savoir-faire acquis en fin de session
- ✓ Une évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de session
- ✓ Une évaluation post formation de la session (bilan de clôture)
- ✓ Entre 3 et 6 mois après la formation une évaluation de l'efficacité de la formation en milieu professionnel.

## Méthodologie :

- La formation individualisée à distance exige des conditions spécifiques de mise en œuvre : en termes de modalités d'organisation, méthodes et ressources pédagogiques qui devront être détaillées dans la proposition.
- Établir un code d'engagement et de suivi entre formateur et apprenant.
- Prioriser l'acquisition d'outils concrets directement applicables au quotidien
- Préciser également les indicateurs choisis pour les évaluations à froid (entre 3 et 6 mois)

## Durée et nombre de Formations individualisées à distance (coaching)

- ✓ 5 H par Formation individualisée à distance (coaching)/participant sur 3 mois au plus
- ✓ Au maximum 5 sessions de formations individualisées à distance seront proposées

## Calendrier : l'action est pré positionnée comme suit :

- ✓ De mars à mi-novembre 2023

**Validation**

- ✓ Une attestation de formation ou attestation de suivi du coaching

**Lieu**

- ✓ A distance

**Nombre de participants :**

- ✓ 1 participant par coaching
- ✓ 5 formations individualisées au maximum

**Profil recherché pour l'intervenant**

- ✓ Techniques de communication orale,
- ✓ Techniques de développement personnel
- ✓ Techniques théâtrales, communication bienveillante ...
- ✓ Formation de formateur pour adultes et /ou expérience pédagogique avérée dans la formation pour adultes